



## 284 cas confirmés à Mayotte

Hopitalisation au CHM	26
dont le nombre de patients dans le service de réanimation	4
Patients officiellement guéris*	117 (44 % des cas confirmés)
Décès	4
Tests réalisés	près de 2000

\* (absence de fièvre et d'essoufflement depuis au moins 48h, à partir du 8ème jour de début des symptômes)

## ENSEMBLE, faisons bloc contre le #coronavirus



### POUR S'INFORMER

Pour la situation à Mayotte, un numéro vert est activé par l'ARS. (appel gratuit de 8h à 18h - 7j/7)  
**0801 90 24 15**

Cellule d'écoute psychologique (gratuit, 7j/7, 8h à 20h)  
**02 69 63 65 30**

Pour toutes informations complémentaires :

- [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)
- [www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus)
- [www.mayotte.ars.sante.fr](http://www.mayotte.ars.sante.fr)

### LIENS UTILES

#### Education nationale

Consultez les recommandations du [Ministère de l'Éducation nationale](http://www.education.gouv.fr) et de votre [rectorat à Mayotte](http://www.rectorat.mayotte.fr)

#### Arrêts de travail Coronavirus

Les déclarations d'arrêt de travail sont simplifiées pour les salariés parents.  
Voir les modalités sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

## OUVERTURE D'UN CENTRE D'HÉBERGEMENT COVID + À TSARARANO

Dans le cadre de la préparation de Mayotte à une éventuelle aggravation de l'épidémie sur l'île, un centre d'hébergement pour des personnes touchées par le coronavirus CoVid-19, et qui ne nécessiteraient pas de soins médicaux particuliers, a ouvert la semaine passée de manière préventive à Dembeni.

D'une capacité de 80 places et installé dans l'Internat de Tsararano, le centre permet d'accueillir dans de bonnes conditions, après recommandation médicale et avec l'accord du patient :

- les personnes dont le domicile ne permettrait pas un isolement satisfaisant (pièce partagée, présence de personnes fragiles).
- les personnes à la santé fragile.
- les personnes en situation de grande précarité.

Un suivi infirmier sera assuré quotidiennement auprès de chaque patient, en lien direct avec le CHM en cas de besoin.

Une fois guéri, le patient se verra naturellement proposer par le corps médical de rentrer à son domicile. Cette initiative partenariale associant l'Agence Régionale de Santé, le Rectorat et la Préfecture de Mayotte complète le dispositif sanitaire mis en place pour freiner le développement de l'épidémie et accompagner les patients dans les meilleures conditions.

